

Conseil ontarien des parents

Rapport annuel

Novembre 1993 – juillet 1994

Le 9 mars 1995

L'honorable Dave Cooke

Ministre de l'Éducation et de la Formation

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le premier rapport annuel du Conseil ontarien des parents pour la période allant du 30 novembre 1993 au 31 juillet 1994.

Ce rapport présente les principales activités du Conseil ontarien des parents au cours de cette période, notamment ses nombreuses activités communautaires, et souligne la publication du document Rapport sur l'établissement de conseils des parents dans les écoles de l'Ontario.

J'aimerais exprimer à l'ex-présidente, Jacqueline Latter, toute la reconnaissance des membres du Conseil ontarien des parents pour son travail et sa détermination à faire participer plus activement les parents à l'éducation de leurs enfants.

Je tiens également à remercier les nombreux parents de toute la province qui nous ont fait connaître leurs points de vue. Nous attendons avec impatience l'occasion de mieux les servir au cours de l'année qui vient.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président,

Peter Farlinger

Historique

Presque tous les parents participent à l'éducation de leurs enfants, d'une façon ou d'une autre, en les aidant à faire leurs devoirs à la maison, en participant aux activités scolaires, en acceptant un travail bénévole en classe ou en participant aux associations de parents.

Bien des parents estiment cependant que cela ne suffit pas, et qu'ils doivent avoir leur mot à dire dans les décisions qui concernent l'éducation de leurs enfants.

Au cours de l'automne 1993, le ministre de l'Éducation et de la Formation, M. Dave Cooke, a présenté une modification à la Loi sur l'éducation en vue de créer le Conseil ontarien des parents. Le projet de loi 125 détermine le nombre de membres du Conseil, leurs critères de sélection et la durée de leur mandat.

« Il est très important, a déclaré le ministre à cette occasion, que les parents de l'Ontario aient voix au chapitre dans l'éducation de leurs enfants. Le nouveau conseil permettra aux parents de communiquer directement avec nous au sujet du système d'éducation. Le Conseil ontarien des parents constituera une ressource précieuse pour moi et pour le ministère en ce qui concerne la planification des programmes et politiques futurs. »

Le ministre associé de l'Éducation et de la Formation est chargé des relations avec le Conseil ontarien des parents et doit s'assurer qu'il remplit son mandat. Au cours de la période visée par le présent rapport, ce poste était détenu par M. Mike Farnan.

Les parents ont été invités à présenter leur candidature pour être membres du Conseil, et un large processus de sélection s'est déroulé. Le ministre a annoncé les nominations au Conseil le 29 novembre 1993, et la première réunion du Conseil a eu lieu à Toronto le 30 novembre.

Mandat du Conseil

Le mandat du Conseil ontarien des parents est défini dans le projet de loi 125 et dans le règlement du Conseil. Le rôle principal du Conseil est de conseiller le ministre sur les questions relatives à l'éducation dans les écoles élémentaires et secondaires, et de recommander des façons dont les parents peuvent participer davantage à l'éducation de leurs enfants.

Dans l'exercice de ses responsabilités, le Conseil peut effectuer des recherches, mettre sur pied des comités de liaison, organiser des rencontres régionales et élaborer des stratégies d'éducation des parents et d'amélioration des communications entre les écoles et les parents.

Mission et objectifs

L'énoncé de mission a été rédigé par le Conseil au début de 1994 et a été communiqué aux principaux intéressés.

Énoncé de mission

Conseiller le mieux possible le ministre de l'Éducation et de la Formation en représentant la perspective des parents de l'Ontario sur les questions d'éducation; accroître et améliorer la participation des parents à l'éducation élémentaire et secondaire.

Objectifs

Objectifs en matière de communication

1. Conseiller le ministre de l'Éducation et de la Formation au nom des parents de l'Ontario
2. Établir et maintenir de bonnes relations entre le Conseil ontarien des parents et les parents de la province, dans un esprit de collaboration
3. Écouter les parents qui s'intéressent à l'éducation et travailler étroitement avec eux
4. Reconnaître et faire valoir l'importance du rôle des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants
5. Sensibiliser davantage le public au rapport de réciprocité entre le foyer et l'école

Objectifs en matière de soutien aux parents

6. Informer les parents au sujet du travail du Conseil
 7. Promouvoir la reconnaissance du rôle important des parents dans l'éducation globale de leurs enfants
 8. Accroître la confiance des parents pour leur permettre de participer à l'éducation de leurs enfants
 9. Accroître les possibilités de participer à l'éducation aux niveaux local, régional, et provincial
 10. Assurer le suivi de notre mission et en évaluer le succès
-

Composition du conseil

Le Conseil ontarien des parents comprend 18 membres désignés par le ministre de l'Éducation et de la Formation. Les nominations valent pour une période de deux ans, et la moitié des membres sont remplacés chaque année. Dans sa composition, le Conseil reflète la diversité de la population ontarienne, y compris la communauté autochtone. Six membres sont recommandés au ministre par des comités régionaux représentant le personnel enseignant, les parents, les administratrices et administrateurs des écoles et des conseils scolaires, les conseillères et conseillers scolaires et les cadres du ministère. Un membre est recommandé par chacune des trois associations principales de parents : la Fédération des associations de parents francophones de l'Ontario, l'Ontario Federation of Home and School Associations, et la Federation of Catholic Parent-Teacher Associations of Ontario. Les neuf autres membres sont choisis par le ministre de l'Éducation et de la formation.

Critères d'admissibilité

Tous les membres du Conseil ontarien des parents ont, au moment de leur nomination, des enfants qui fréquentent une école élémentaire ou secondaire et ont manifesté leur intérêt pour l'éducation et les questions communautaires. Les membres du personnel du ministère de l'Éducation et de la Formation ou des conseils scolaires ne peuvent être membres du Conseil.

Responsabilités des membres du Conseil

Chaque membre du Conseil a la possibilité et la responsabilité de participer activement aux affaires du Conseil. Les membres ont à cœur de travailler ensemble dans un climat de confiance, de respect mutuel, de collaboration, de communication ouverte, de partage des responsabilités et de participation au processus décisionnel.

Activités du Conseil

Rapport sur l'établissement de conseils des parents dans les écoles de l'ontario

En février 1994, Mike Farnan, ministre associé de l'Éducation et de la Formation, a demandé au Conseil d'examiner la possibilité de créer des conseils de parents en Ontario.

Il a souligné que la participation des parents à l'école varie considérablement d'une collectivité à l'autre, en fonction principalement des attitudes des conseils scolaires et de la vigueur des associations locales de parents.

Les membres du Conseil ont étudié différents modèles de participation des parents en Colombie-Britannique, au Québec et dans l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi qu'en Angleterre, aux États-Unis, et en Nouvelle-Zélande, et ils ont recommandé un modèle pour l'Ontario. En outre, le Conseil retenait les services d'un cabinet d'experts-conseils pour effectuer une recherche sur la participation des parents à la vie de l'école en Ontario et déterminer comment ils aimeraient participer.

Le cabinet d'experts-conseils a interviewé les membres du Conseil pour connaître leurs points de vue sur la participation des parents dans la province, puis a passé en revue les divers documents qui traitent de la participation des parents en Ontario et ailleurs.

Un questionnaire a été envoyé par la poste à 1 985 parents d'élèves des paliers élémentaire et secondaire, et plus de 550 questionnaires ont été retournés, ce qui représente un taux de réponse de presque 28 pour 100. Le cabinet a aussi procédé à des entretiens téléphoniques avec des personnes représentant 21 groupes de parents.

Le Rapport sur l'établissement de conseils des parents dans les écoles de l'Ontario a été remis au ministre de l'Éducation et de la Formation, puis rendu public en juillet 1994.

Principales conclusions de la recherche

À partir des réponses au sondage, le cabinet d'experts-conseils a pu faire les constatations suivantes :

- Un grand nombre de parents tiennent à participer à la prise des décisions à l'école que fréquentent leurs enfants.
- Actuellement, l'Ontario n'a pas de structure uniforme pour favoriser la participation des parents à l'éducation de leurs enfants. C'est pourquoi bien des parents ne participent pas autant qu'ils le souhaiteraient.
- Une attitude positive de la part de la directrice ou du directeur et du personnel de l'école est l'élément le plus important susceptible de favoriser la participation des parents.
- Un grand nombre de conseils scolaires n'ont pas de politique en matière de participation des parents. La plupart de ceux qui en ont une confinent les parents à un rôle consultatif, et les décisions importantes sont laissées aux administratrices et administrateurs, aux directrices et directeurs d'écoles, et aux conseillères et conseillers scolaires.

Recommandations

Les conclusions de la recherche confirment la position du Conseil, qui estime que les parents doivent participer davantage et de manière plus significative aux différents aspects de l'éducation en Ontario.

Dans son rapport au ministre de l'Éducation et de la Formation, le Conseil lui a recommandé d'apporter des modifications à la Loi sur l'éducation en vue d'obliger chaque école à mettre sur pied son conseil des parents.

Ces modifications définiraient aussi la composition, le mandat et les objectifs des conseils de parents.

Les conseils de parents seraient en mesure de jouer un rôle :

- dans les décisions importantes relatives à l'année scolaire
- dans l'élaboration du programme d'études et du programme général
- dans l'embauche et l'évaluation du rendement du personnel enseignant, de la directrice ou du directeur d'école, de la directrice adjointe ou du directeur adjoint, ainsi que des autres membres du personnel de l'école
- dans l'approbation des budgets de l'école et du conseil scolaire
- dans l'élaboration des politiques scolaires.

Le Conseil a également recommandé que chaque parent puisse voter relativement aux questions concernant l'école. Depuis que le rapport a été rendu public, plusieurs groupes ont manifesté leur appui aux conseils de parents dans les écoles.

Un exemplaire du rapport a été envoyé à la Commission royale sur l'éducation, qui en fera l'étude et présentera son rapport au ministre de l'Éducation et de la Formation au début de 1995. On prévoit que ce rapport présentera des recommandations sur la participation des parents à l'éducation.

Réunions et représentation

Réunions du Conseil

Le Conseil doit se réunir au moins cinq fois l'an. Au cours de la période visée par le présent rapport, il a tenu huit réunions à Toronto.

Divers groupes ont été invités à participer à ces réunions et à présenter des exposés, notamment la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, le Parent Involvement Committee of the Toronto Board of Education, l'Ontario School Board Reform Network et l'Ontario Multi-Faith Coalition for Equity in Education.

Le procès verbal des réunions du Conseil est remis au public, sur demande.

Programme d'études et normes

Le Conseil ontarien des parents a un représentant qui siège au Comité de mise en oeuvre du programme d'études commun et aux comités des normes en langues, établis par le ministère.

Les membres du Conseil ont été invités par le ministère de l'Éducation et de la Formation à présenter leurs observations sur le document Le programme d'études commun de la 1^{re} à la 9^e année. Dans son rapport du 20 juin au ministre, le Conseil a souligné un certain nombre de questions et préoccupations concernant ce document, estimant notamment que des normes et des objectifs provinciaux doivent être définis pour chaque domaine d'étude principal. Il a aussi fait valoir que la mise en oeuvre fructueuse du programme d'études commun exige des normes et des systèmes de mesure et de relevés appropriés.

Quelques membres du Conseil ont également participé au colloque OpérAction Mathématiques, organisé en mai à Toronto par le ministère de l'Éducation et de la Formation. Les recommandations des participants à ce colloque ont été envoyées au ministre.

Conseil de l'éducation et de la formation franco-ontariennes

Le Conseil est représenté par un de ses membres auprès de cet organisme, qui conseille le ministre en ce qui concerne l'éducation en langue française en Ontario.

Rencontre avec la commission royale sur l'éducation

Le comité de direction du Conseil a rencontré, en mars dernier, les commissaires et les cadres principaux de la Commission royale sur l'éducation. Les commissaires ont accepté de communiquer au Conseil les mémoires et autres documents reçus se rapportant à la participation des parents.

Groupe de travail sur la prévention de la violence

En sa qualité de membre du Groupe de travail du ministre sur la prévention de la violence, la présidente du Conseil, Jacqueline Latter, a collaboré à l'élaboration de la politique provinciale pour des écoles sans violence.

L'ébauche de la politique a été communiquée aux membres du Conseil pour connaître leurs observations. Certains membres ont aussi participé aux sommets sur la prévention de la violence qui se sont tenus dans toutes les régions de l'Ontario entre les mois de mars et de mai.

Les membres du Conseil tiennent à s'assurer que les parents participent à l'élaboration des politiques de prévention de la violence par les conseils scolaires.

Communications et action communautaire

L'action communautaire est l'une des activités les plus importantes du Conseil.

Les membres du Conseil ont répondu aux interrogations des parents et participé à un grand nombre de rencontres, forums, ateliers et conférences dans toute la province.

Parmi leurs nombreuses activités communautaires au cours de la période concernée, soulignons des exposés présentés à la Trustee Leadership Assembly, à la Schools Expo, tenue à Toronto, et au Windsor Women's Business and Professional Group. Des ateliers sur la participation des parents ont été présentés lors de conférences organisées par l'organisme Canadian Parents for French et l'Association des conseillères et conseillers scolaires francophones de l'Ontario.

Les membres du Conseil ont rencontré des directrices et directeurs d'écoles et des parents concernés par l'école à la maison, les présidentes et présidents et les directrices et directeurs des conseils scolaires, ainsi que l'Association des conseils scolaires publics de l'Ontario, entre autres organismes. Quelques membres ont participé à la tenue des Assises pancanadiennes de l'éducation à Montréal, en mai dernier. La présidente et d'autres membres ont aussi participé à un colloque sur l'éducation organisé par TVOntario.

Des groupes de parents ont soulevé un grand nombre de sujets d'intérêt, par exemple la formation du personnel enseignant, l'abandon des niveaux de difficulté (décloisonnement), les normes de rendement scolaire, les compressions dans les programmes destinés aux enfants ayant une déficience, la sécurité du transport scolaire, l'équité et les communications avec les parents qui sont analphabètes fonctionnels.

Des membres du Conseil ont été interviewés par Le Droit, The Globe and Mail, The Toronto Star, The Toronto Sun, Radio Canada, CBC Radio et télévision, et les médias locaux de toute la province.

Le Conseil a fait paraître un article dans le numéro de février du bulletin Info-Parents, publié par le ministère.

Membres du Conseil

Gisèle Acheson, de Navan, est ergothérapeute. Elle est l'ancienne présidente du Regroupement des associations des parents des écoles catholiques d'Ottawa-Carleton. Elle a des enfants à l'école élémentaire et à l'école secondaire. Gisèle est depuis longtemps active au sein de l'association de parents et d'enseignants de l'École Saint-Hugues dont elle a été la présidente pendant deux ans et elle fait aussi partie de l'association de parents et d'enseignants de l'École secondaire Garneau.

Cecilia Bruno, de Sault Ste Marie, est analyste financière à la Société des loteries de l'Ontario. Elle est active au sein de la St. Paul School Catholic Parent Teacher Association et fait partie du Sault College Accounting Advisory Committee. Cecilia a également été trésorière du Sault Community and Career Information Centre et elle fait partie de la Big Sister Association et de la Sault Ste Marie Chamber of Commerce. Elle a une enfant à l'école élémentaire.

Richard Burke est un homme d'affaires de London. Il a été président de la Federation of Catholic Parent-Teacher Associations of Ontario. Il participe aux activités de la St. Paul Catholic Parent Teacher Association - dont il est actuellement trésorier - depuis que ses deux fils sont entrés à l'école en 1984. Il a été également président du conseil régional de cette même association pour le comté de London et Middlesex.

Norma Coleman est écrivaine indépendante à Tecumseh et apporte depuis longtemps son appui aux activités communautaires du comté de Windsor-Essex. Parmi ses nombreuses responsabilités, elle assume celle de membre du Comité consultatif sur l'éducation de l'enfance en difficulté du Conseil d'écoles séparées catholiques du comté d'Essex et celle de présidente du Windsor Infant and Family Program. Elle a des enfants au palier élémentaire.

Peter Farlinger, de Desboro est directeur d'une société de logiciels informatiques. Il est membre du Sullivan Community School Parent Advisory Committee et de l'Assembly of Parent Groups. Peter est bénévole à la Sullivan Community School deux demi-journées par semaine et est entraîneur des équipes locales de baseball et de hockey. Il a deux enfants à l'école élémentaire.

Carole Lamoureux demeure à Chelmsford et a été active au sein de nombreux comités de parents et d'enseignants. Elle est également membre du conseil d'administration du Service familial de Sudbury. Elle consacre une bonne

partie de son bénévolat au développement communautaire et à l'élaboration de matériel éducatif. Carole coordonne, pour les personnes âgées, une campagne de sensibilisation et de publicité parrainée par l'Association canadienne pour la santé mentale. Quatre de ses cinq enfants fréquentent l'école élémentaire et l'école secondaire.

Jacqueline Latter, présidente du Conseil ontarien des parents de novembre 1993 à juillet 1994, est conseillère indépendante en recherche à Toronto. Elle participe activement à la vie communautaire depuis de nombreuses années. Elle est membre du comité sur les relations raciales du Conseil de l'éducation de la ville de Toronto, du comité pour la participation des parents et du conseil consultatif sur les préjugés dans le programme d'études; elle est aussi coprésidente du comité sur les langues internationales. Elle est également présidente du conseil consultatif du Hillcrest Community Centre. Elle a une fille à l'école intermédiaire et un fils à l'école élémentaire.

Leslie Linklater est résidente de Moose Factory et s'acquitte de nombreuses tâches à la Moose River Broadcasting Association. Elle s'occupe actuellement de la mise sur pied de la première association foyer-école de sa collectivité. Elle est membre du Ministik School Peer Mediation Committee, dont l'objectif est la prévention de la violence. Elle a trois enfants à l'école élémentaire.

Norma McGuire vit à Etobicoke et participe aux activités des associations foyer-école depuis vingt ans. Elle a déjà présidé la Ontario Federation of Home and School Associations et est vice-présidente du Etobicoke Board of Health. Norma a également été membre de nombreux comités consultatifs du ministère de l'Éducation et de la Formation. À titre de bénévole, elle s'occupe de nombreuses questions sociales et de santé liées à la jeunesse et ce, aux échelons local, provincial et national.

Glenn Meadows demeure à North Bay et est conseiller en réadaptation professionnelle. Il possède une maîtrise en éducation de l'Université de Toronto et est président du comité de parents d'une école. Glenn participe à de nombreuses activités communautaires. Il a deux enfants, l'un au palier élémentaire et l'autre au secondaire.

Valerie Mills-Daly, infirmière autorisée, demeure à Kenora et a trois enfants d'âge scolaire. Elle est depuis longtemps active au sein du Pine Grove Parents' Committee et participe aux activités du Lakewood Intermediate School Parents' Committee. Récemment, Valerie a participé à la présentation d'un mémoire à la Commission royale sur l'éducation. Elle est l'ancienne présidente de la Kenora Children's Concert Series et elle fait partie du Board of Elders de la Knox United Church.

Malcolm Ng, de Richmond Hill, est directeur de la pharmacie de l'hôpital Humber Memorial. Il est président du comité sur la politique en matière de devoirs pour le Parents in Education Group de l'école élémentaire Bayview Hill. Il a été également président du Parents' Trustee Board de la Chinese Heritage Language School de Hamilton. Il a trois enfants à l'école élémentaire.

Spiros Papathanasakis, de Toronto, est directeur du Cabbage Town Youth Centre et membre fondateur du Inner City East End Focus Group, qui s'efforce d'améliorer les communications entre la communauté et le conseil scolaire. Il s'est récemment vu décerner la médaille Canada 125 et le prix Business Improvement Area pour services à la communauté. Il a cinq enfants, dont quatre aux paliers élémentaire et secondaire, et participe aux activités de leurs associations foyer-école respectives.

Francesca Piredda est conseillère en communications à Ottawa. Elle est présidente de la Fédération des associations de parents francophones de l'Ontario. Elle a été présidente de l'Association de parents et d'enseignants de l'École publique Francojeunesse et vice-présidente du Regroupement des associations de parents des écoles publiques d'Ottawa-Carleton. Son fils est à l'école élémentaire.

Barbara Smith vit à Markham et est fondatrice du Quality Education Network. Elle est membre du York Region Task Force on Speech and Language Services et est secrétaire de Scouts Canada, district York Rouge. De plus, elle est directrice des relations publiques pour la Learning Disabilities Association de la région de York. Elle a trois enfants à l'école élémentaire.

John Storm, de St. Catharines, est chef du service des ressources humaines du St. Catharines Standard. Il est membre du comité sur les seuils de rendement scolaire du Conseil de l'éducation du comté de Lincoln, ainsi que du comité sur les années de transition. Il a été président de Centraide pour St. Catharines et le district et membre du conseil d'administration du centre Design for a New Tomorrow, un centre de counseling pour femmes battues. Il a deux enfants à l'école élémentaire.

Mervis White réside à Scarborough et est infirmière auxiliaire autorisée à l'hôpital Queen Elizabeth. Elle est présidente du Scarborough Community Legal Services, membre de la Black Business and Professionals Association et a participé aux activités relatives aux Prix Harry Jerome. Elle est également agente de probation bénévole. Elle a un enfant à l'école élémentaire.

Richard Zelinka, de London, est conseiller en planification urbaine et régionale; il a trois enfants à l'école élémentaire et à l'école secondaire. Il est président de la Banting Home and School Association et a été président de la Lord Roberts Parent Teacher Association. Richard a enseigné l'anglais langue seconde bénévolement pendant deux ans et est personne-ressource de l'association de parents et d'enseignants pour le Conseil de l'éducation de London depuis sept ans.

Rapport financier

Rapport financier pour la période du 30 novembre 1993 au 31 mars 1994

Budget		291 600\$
Dépenses*		
Salaires	2 119\$	
Transport et communications	32 637\$	
Services et frais de location	19 857\$	
Fournitures et matériel	2 924\$	
<i>Total</i>		57 537\$
Solde		234 063\$

* L'état des dépenses a été fourni par le ministère de l'Education et de la Formation.